

# Mairie de Félines

## BULLETIN MUNICIPAL « LE FELINOIS »

DÉCEMBRE 2024





# SOMMAIRE

## **La Vie Municipale**

Le mot du maire	3
Inauguration extérieurs du couvent – visite de la Chapelle – inauguration de l’adressage	4
Le repas des aînés	8
Don équipement tennis de table	9
Commémoration du 11 novembre	10
Repas de l’école	12

## **La vie associative**

Le comité d’animation (la fête patronale - le Téléthon)	13
Repas des classards	21
Tarot	22

## **Les activités culturelles et sportives**

Le patois	23
La crèche	24

## **Le coin détente et plaisir**

recette	25
Page de jeux	26

# LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Ce bulletin de fin d'année 2024 nous permet de vous relater le bilan des actions du Conseil municipal au second semestre, ainsi que les différentes animations qui se sont déroulées depuis le début de l'été.

Parmi les dossiers de la vie municipale, celui de la carte communale partielle a été approuvé par un arrêté préfectoral pris en date du 17 juillet 2024 par Monsieur le Préfet de la Haute-Loire. Cette décision clôt l'ensemble des contributions reçues durant l'enquête publique et confirme l'avis favorable émis par le Commissaire enquêteur. Désormais, la commune possède un document d'urbanisme qui s'applique sur le village de Chamborne et sur le Bourg de Félines. Par ailleurs, le chantier des travaux extérieurs du couvent s'est achevé durant l'été avec une inauguration le 7 septembre dernier. Cette vaste opération d'environ 1,5 millions d'euros est terminée et chacun a pu découvrir la qualité du travail réalisé par les différentes entreprises dédiées à la réussite de ce grand projet. Nous avons profité de cette manifestation pour mettre une dernière fois à l'honneur l'adressage de la commune. Il avait déjà été évoqué par plusieurs médias à différentes reprises, mais là, nous avons invité l'ensemble des familles qui ont accepté que le nom de leur aîné apparaisse sur une plaque de rue ou de place. Ce fut un vrai plaisir pour elles de participer à ce temps d'inauguration et de reconnaissance envers leurs anciens pour les services rendus à la collectivité.

Nous avons aussi souhaité présenter certaines actions qui ont eu lieu dans l'école primaire de Félines, à commencer par le financement de matériel de tennis de table via la SAS Filaire, scierie à Sembadel-Gare. S'y rajoutent la participation des élèves à la commémoration du 11 novembre ainsi que le repas de Noël offert par la Commune aux enfants, au personnel ainsi qu'à l'équipe enseignante.

L'implication des différentes associations est mise à l'honneur dans la vie communale, ce depuis le mois de juillet de même que la réussite des fêtes et des animations successives.

Vous pourrez découvrir quelques explications sur le patois local ainsi que des informations concernant la belle crèche installée dans l'église à l'occasion des fêtes de Noël par nos amis Georges Perru et Jacky Martin.

Enfin vous profiterez de la page de jeux pour vous divertir et apprendre à confectionner la recette de brioches si vous êtes amateur de cuisine ou de pâtisserie.

Je vous souhaite donc une bonne lecture de ce bulletin et en cette période de début d'année, je vous adresse au nom du Conseil municipal, tous mes meilleurs vœux pour 2025.

Le Maire,  
Philippe MEYZONET

# Inauguration des extérieurs du couvent et de l'adressage

Monsieur Philippe MEYZONET et son équipe municipale ont été très heureux d'accueillir ce samedi 7 septembre les habitants, les élus Monseigneur Yves BAUMGARTEN, Monsieur le Directeur du Cabinet du Préfet Benoît DE LAGARDE dans le bourg de Félines et plus particulièrement devant ce grand bâtiment « l'ancien couvent », emblème patrimonial de la commune.

Monsieur le Maire est d'abord revenu un instant sur les travaux intérieurs du bâtiment, lesquels ont coûté 1,2 Million d'euros avec un financement à hauteur de 80 % d'aides publiques et un autofinancement de 20 % qui s'amortira par les loyers mensuels sur une durée de 15 ans.

C'est pour inaugurer les aménagements extérieurs qui viennent clôturer cet important projet que les habitants se sont réunis. Ces travaux qui ont consisté à créer des espaces verts, des abris pour voiture et de nouvelles toilettes publiques, représentent un montant de 344 295,44 € TTC. L'ensemble a été financé à hauteur de 80 % par de la DETR, (somme de 70 586 €), grâce à une subvention du Conseil régional (100 000 €), de 12 000 € émanant du Conseil départemental dans le cadre des amendes de police, d'une subvention du programme LEADER Europe correspondant à 30 000 € et du programme LEADER Région de 53 944 €. S'y ajoutent une récupération de la TVA dans le cadre du FCTVA de 47 000 € et d'un autofinancement de 20 % des fonds propres de la commune.

Tous ces éléments sont importants pour la compréhension des dépenses déjà pourtant clairement présentées précédemment et ainsi couper court aux propos haineux et mensongers qui ont été exprimés par ceux qui n'auraient pas lu correctement les documents.

Comme vous pouvez le constater, ce grand chantier d'un montant total de 1,5 Million d'euros a permis de restaurer tout un patrimoine immobilier avec la création de sept logements, des abris et garages pour les véhicules des locataires. Et s'y rajoute la création d'une salle d'exposition dans l'ancienne chapelle.



*Philippe MEYZONET, Laurent DUPLOMB, Jean-Luc BORIE, Marie-Agnès PETIT, Paul BARD, Benoît DE LAGARDE, Bernard BRIGNON*

Cependant, si tout cela a pu s'effectuer, c'est grâce au soutien sans faille des différents partenaires financeurs que le Maire a souhaité amplement remercier, à commencer par l'État avec les DETR successives obtenues sur plusieurs années, la Région qui est le premier partenaire financier dans cette opération globale, le Département pour son fidèle accompagnement aux communes et le Pays Lafayette qui a soutenu notre projet dans l'obtention des subventions LEADER, ce programme a permis d'aider à deux reprises ce grand projet.

Après avoir parlé des financements, le Maire est également revenu sur les travaux réalisés. Il a tout d'abord remercié l'architecte qui a su comprendre les attentes ainsi que ceux qui paraissent



essentiels dans toute réussite de ce type de projet les neuf entreprises locales qui sont intervenues dans ce chantier, pour leur travail soigné, de qualité et réalisé dans des temps très courts.

Pour l'Équipe municipale, c'est l'aboutissement d'un travail considérable qui a duré six ans depuis la décision de lancer ce programme de travaux jusqu'à aujourd'hui, dernière inauguration.

Monsieur Philippe MEYZONET tient à souligner l'implication de tous ceux et celles qui l'ont fortement épaulé dans cette réalisation, le personnel communal et les personnes qui se sont chargées du suivi administratif et financier du projet. Cela a demandé de la rigueur, car la commune a dû réaliser plusieurs emprunts à court terme pour le paiement de ces travaux d'un montant total de 1,2 Millions et à ce jour 800 000 € ont déjà été remboursés tout en sachant que les 400 000 € restants seront remboursés en 2025. Il reste un auto financement pour la commune de 300 000 € pour l'ensemble de l'opération des 1,5 Millions €, qui s'amortira sur 15 ans en partie par les loyers et par les dotations annuelles. Là aussi, le Maire reprends en détail, volontairement, les chiffres pour toutes les personnes qui doutent de leur véracité pourtant prouvée et répandent des messages calomnieux et mensongers. Monsieur le Maire indique encore que la municipalité n'a jamais augmenté la fiscalité de la commune et que la dette entreprise pour ce chantier, sera remboursée en 2025.



Après avoir parlé longuement des travaux extérieurs et intérieurs, il tenait également à mettre à l'honneur aujourd'hui l'espace salle d'exposition dans l'ancienne chapelle et notamment tout l'investissement porté par l'association Histoire et Patrimoine de Félines avec son président Georges PERRU. En effet depuis deux ans, cette association s'est beaucoup investie pour élaborer ce lieu de visite faisant découvrir le patrimoine culturel ancien et la vie locale d'autrefois avec les coutumes, les savoirs, le patrimoine.

Vous pourrez découvrir cette année les vêtements des mariages d'antan. Un remerciement à tous les donateurs qui ont fourni des objets, des habits, du mobilier.



Après le patrimoine, Philippe MEYZONET évoque l'adressage réalisé en 2020 et qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, puisque nous avons eu plusieurs reportages écrits et télévisés avec la venue de FRANCE 3 et de TF1.

Pour conclure cet adressage et procéder à son inauguration, le Maire avait souhaité convier toutes les familles qui ont accepté que le nom de leur aîné, qui a marqué l'histoire de la commune, soit donc inscrit sur une place ou une rue. En les remerciant pour leur présence, il citera :

**Jean Marie BRUN** né à Estables hameau de Félines, inventeur du Brunophone ancien instrument de musique, mais qui est également le donateur de la statue de Jeanne d'Arc et d'un vitrail dans notre église.

**Rosalie MAURIN** connue ici à Félines comme la Mère Maurin. Elle fut la première femme élue au conseil Municipal de la commune. Elle a tenu un café, restaurant, dancing et a aussi hébergé des maquisards pendant la guerre.

**Père Raymond TEYSSIER** dernier curé de la paroisse de Félines, homme bienveillant pour chaque habitant croyant ou non et qui a permis de réaliser la rénovation de l'église en 1999.

**Antoine FAURE** né à Almance hameau de Félines. Maire de Félines de 1945 à 1957 au lendemain de la seconde guerre mondiale, il a beaucoup marqué la vie municipale car il a entrepris de gros chantiers : les réseaux d'eau, d'électricité, aménagement de routes et de bâtiments publics.

**Joseph PONTES** né à Sassac hameau de Félines. Maire de Félines de 1957 à 1965, il a continué les chantiers entrepris par Antoine FAURE notamment le bureau de poste et l'école d'Estables inaugurés en 1959. Joseph a beaucoup travaillé sur le développement des routes.

**Élie BERGER**, Maire de 1965 à 1994. Il a développé les axes routiers et de nombreux chemins ruraux ainsi que des pistes forestières. Avec son équipe, il a créé quatre logements dans l'ancien couvent en 1988. Il était également un précurseur, en étant Président du SIVOM et Vice-Président du Parc Naturel Régional du Livradois Forez.

**Jean GONON** ancien Maire de 1994 à 1995. Il est resté 50 ans à la Mairie en tant que Conseiller, Adjoint et Maire, toujours très dévoué pour la collectivité et les affaires publiques.

Nous sommes tous aujourd'hui les héritiers de tous ceux qui par leur travail, parcours, engagement et dévouement ont œuvré pour la commune, et nous avons donc trouvé normal de leur rendre à notre manière un hommage pour ce qu'ils ont donné sans compter.

Monsieur le Maire terminera son allocution par cette citation de l'écrivain Jules Renard : « Le projet est le brouillon de l'avenir et parfois il faut des centaines de brouillons pour tracer l'avenir »

A Félines, il y a toujours des projets, il faut écrire plusieurs brouillons pour pouvoir concrétiser la réalisation de belles réussites comme celles que nous fêtons aujourd'hui. Alors, continuons ensemble à tracer l'avenir de Félines car c'est ensemble que nous réussirons. Merci à tous !

Cette inauguration s'est achevée par les différents discours des élus présents, de Monseigneur l'Évêque, du directeur de cabinet du préfet, de Georges PERRU qui a présenté le travail de son association installée dans la salle d'expositions et de Madame Noëlle MARGOT architecte qui a présenté l'ensemble des travaux réalisés.

## LE REPAS DES AÎNÉS



Le repas des aînés a eu lieu le dimanche 13 octobre 2024 à l'Auberge de Chamborne. Il a été offert par le CCAS et la Municipalité. Cette année encore, il y avait ceux qui venaient partager un bon moment au restaurant, ceux qui prenaient leur repas pour le déguster chez eux et pour ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas venir, un colis leur sera distribué. Les températures très douces pour une mi-octobre, ont permis de faire sortir les convives le temps de la photo.

L'auberge de Chamborne a proposé aux convives (environ une trentaine de Félinois et Félinaises) un kir de bienvenue, suivi d'un feuilleté aux cuisses de grenouilles persillades sur son lit de salade, puis d'un sauté de veau aux cèpes et ses légumes, puis un assortiment de fromages ou faisselle et enfin un café gourmand.

Les musiciens du Livradois avec Christian NUGIER à l'accordéon et son ami à la vielle, sont venus proposer gracieusement une animation de musique traditionnelle d'Auvergne.

Le Maire Philippe MEYZONET a mis à l'honneur le doyen et la doyenne du groupe Édith et André DARLE respectivement âgés de 82 et 86 ans.

Le doyen de la commune est Jean BAYLE du Favet né en 1934 et la doyenne est Marie FAURE de Serres née en 1930.



# L'école, don de matériel

Depuis les Jeux Olympiques, le tennis de table connaît un réel engouement en France. En effet, les exploits des Frères Lebrun ont suscité un vif enthousiasme envers cette discipline souvent peu médiatisée qui se traduit par un boom des inscriptions dans les clubs depuis la rentrée 2024. Les deux athlètes ont brillé sur la scène internationale, leur performance de vice-champions du monde, champions d'Europe, médaillés de bronze aux Jeux et tout récemment encore leur place de numéros un mondiaux en double ont ravi le cœur de leurs supporters. Seuls ou à deux, la fratrie a presque tout ramené cette année en termes de titres.

C'est dans ce contexte dynamique que le gérant Stéphane FILAIRE de l'entreprise Filaire SAS de Sembadel a fait don de matériel de tennis de table à l'école de Félines soit 30 raquettes et 60 balles qui sont désormais confiées aux élèves de CE et CM et à leur professeur Laurent Chanut, fidèle enseignant à l'école depuis la rentrée 2006. Suite à ce don, il est prévu d'acquérir une table fixe et pour cela une demande de subvention sera envoyée au Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Grâce au Club de tennis de table de Craponne sur Arzon/La Chaise-Dieu et à l'entreprise Filaire, ce projet a vu le jour il y a quelques mois. Ainsi, les enfants vont pouvoir s'initier à ce sport populaire par excellence qui n'a cessé de se développer dans tous les pays, ce qui en fait la discipline la plus pratiquée au monde, avec notamment 228 000 licenciés en France.

Gageons que les élèves de l'école de Félines vont profiter de cette véritable aubaine avec enthousiasme et que ce sport va, sait-on jamais, susciter à terme des vocations dans le sillage des pongistes tricolores Lebrun.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Aujourd'hui, nous sommes rassemblés pour commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918, un moment charnière qui marque la fin de la Première Guerre mondiale. Certes, 106 années nous séparent de ce grand jour de l'histoire de notre pays, mais il faut se rappeler que la date de l'Armistice mettait fin à cette effroyable guerre qui a duré quatre années. Elle laissait de nombreuses familles désespérées suite à la perte d'un proche mort au combat. Notre pays se trouvait alors dans un état de délabrement complet dans les régions du Nord, des Flandres et de la Marne. Ces séquelles irréversibles sont encore visibles. En ce jour, nous honorons la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie à ce moment là pour défendre nos valeurs et nos libertés.



Au regard d'un décompte funeste de pertes humaines, de mutilés, de veuves, d'orphelins se chiffant par millions, beaucoup pensaient que cette guerre serait bien la der des der. Pourtant en 2024, elle frappe encore notre continent européen, pas très loin de chez nous, en Ukraine.

De plus, d'autres éléments tel que le fanatisme, l'antisémitisme sont aujourd'hui plus que jamais des pratiques grandissantes qui ne font qu'alimenter des phénomènes de violence et d'actes barbares. Notre pays est certes, libre et sécurisé, mais ces graves dérives sont observées dans nos villes, l'actualité nous le rappelant chaque jour. Nos politiques doivent sanctionner ces faits inacceptables et redonner confiance et sécurité à la population. Défendons les valeurs républicaines que sont la paix, l'égalité, la fraternité. Et continuons à porter cet engagement européen basé sur le vivre ensemble permettant de partager des savoirs et des politiques communes.

La paix, chèrement acquise est le fruit de sacrifices, elle est si fragile. Elle nous rappelle que la guerre n'est jamais une solution, mais une tragédie qui laisse des cicatrices profondes. En nous réunissant ici, nous affirmons notre engagement à la préserver, la chérir et la transmettre aux générations futures.

L'égalité est également au cœur de ce que nous célébrons aujourd'hui. Les horreurs de la guerre nous enseignent que chaque vie humaine a une valeur inestimable. En honorant ceux qui ont combattu pour notre liberté, nous devons également nous engager à lutter contre toutes les formes d'injustice et de discrimination. L'égalité est un droit fondamental pour chaque individu, peu importe son origine ou sa condition.

La fraternité est le lien sacré qui nous unit tous en tant qu'êtres humains.

En ces temps de division et de tension, il est essentiel de répéter que notre force réside dans notre capacité à nous rassembler, à nous soutenir et à nous comprendre. La fraternité transcende les frontières et les différences, et nous pousse à agir avec compassion et solidarité envers nos semblables.

Soyons tous des passeurs de mémoire vers les nouvelles générations en leur expliquant toutes les conséquences des différentes guerres et en les invitant à se recueillir chaque 11 novembre ou chaque 8 mai devant nos monuments aux morts. Il est très important de leur rappeler la raison de ces cérémonies et de leur enseigner l'histoire de notre pays. Expliquons à tous les enfants que parfois celle-ci se répète et qu'il ne faut pas renouveler de telles atrocités. Il est enfin nécessaire de leur enseigner les valeurs de la France que certains voudraient abolir. Soyons de vrais défenseurs de ces dernières envers cette patrie qui nous est si chère.

En ce jour de commémoration, engageons-nous à promouvoir la paix, à défendre l'égalité et à cultiver la fraternité dans nos vies quotidiennes. Et honorons la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour les chérir. Continuons à commémorer indéfiniment le 11 novembre en ayant chevillé au corps cet élan de solidarité, de fraternité, de défense des droits et des valeurs que notre pays offre à tout un chacun.

*Vive la Liberté, Vive la Paix, Vive la République, Vive la France !*



A l'issue du discours prononcé par Monsieur le Maire, Un dépôt de gerbe suivi d'une minute de silence ont eu lieu en mémoire de tous les soldats « Mort Pour La France ». Le Maire a d'ailleurs rappelé leur nom et lors de cette commémoration, une pensée a été observée pour Jean-Louis RODIER ancien combattant de la guerre d'Algérie, qui nous a quittés en août 2024 des suites d'une effroyable maladie.

Pour clôturer cette cérémonie, les enfants de l'école de Félines, assistés de leur instituteur Laurent Chanut. Ils ont interprété avec brio la chanson « La Butte Rouge » écrite par Gaston Montéhus au lendemain de la première guerre mondiale.

# Repas de Noël à l'école

Le 19 décembre 2024, comme chaque année, les élèves de l'école se sont vus offrir par la mairie un gourmand repas de Noël, offert également à leur instituteur Laurent Chanut, ainsi qu'au personnel communal. Les accompagnaient : Aline Grange, qui est en charge du service de la cantine et de l'aide à la préparation des repas toute l'année, Françoise Rousset, adjointe d'animation qui assiste M. Chanut en classe tous les matins et est en charge de la surveillance des récréations, Céline Martinache et Delphine Luzet nos deux secrétaires de mairie et enfin Myriam Antonin, en charge de l'entretien des bâtiments de la mairie.



Le repas a été entièrement préparé par les cuisiniers de l'IME de la Chaise-Dieu.

En fin de repas, le maire a personnellement offert des papillotes aux élèves et des chocolats à l'ensemble du personnel.

## Menu servi pour le repas de Noël

Médailillon de saumon

Canard à l'orange accompagné de châtaignes, champignons à la crème et tomates à la provençale

Trio de fromage

Bavarois framboises citron



# La fête patronale

Une fête patronale est une célébration religieuse organisée par une paroisse en l'honneur de son saint protecteur. Cette tradition est particulièrement ancrée dans le sud de la France, où elle prend souvent la forme d'une fête votive.

La fête patronale est une institution depuis plusieurs décennies. Les bénévoles, du comité d'animation dirigé par Denis DARLE et Pierre GIBERT co-présidents, ont réussi une fois encore leur pari. Le bourg a été animé durant le week-end. Malgré une météo capricieuse et froide, le samedi 14 septembre au soir, un public fourni a apprécié un très beau et dynamique spectacle de son et lumière « LES NUÉES » de la compagnie « Porté par le vent ». Buvettes, attractions foraines, concours de pétanques étaient également de la partie.

Pour le plaisir de danser, deux bals ont eu lieu :  
LE BAL MUSETTE animé par Florine Malherbe et Diego Gatte  
LE BAL DISCO animé par le DJ Aurélien Béreaux

Le dimanche 15 septembre matin, une messe et la procession de la Sainte Croix se sont déroulées dans un climat plus généreux en terme de climat par rapport au samedi froid. Un apéritif a été offert par la municipalité. L'après midi fut consacré au défilé des chars fleuris et de voitures anciennes sous la musique de la



LA FANFARE

fanfare « Band'Amidos ». Un spectacle du Cirque FARANUKA » a été proposé aux grands et surtout aux petits qui avaient les yeux remplis d'étoiles. Le cirque « FARANUKA » est une école du cirque qui s'adresse aux enfants, jeunes et adultes, qu'ils soient ou non porteurs de handicaps physiques, émotionnels ou mentaux.



CIRQUE  
FARANUKA



LES VOITURES ANCIENNES

CONFRÉRIE DU SARRASSOU



CRISE DE FOIE À ALMANCETTE

OUI-OUI ET SES  
AMIS À L'ÉCOLE



LES JEUNES DU  
BOURG « FÊTE » LA  
FIN DES MOISSONS

CAMPING À  
SEMBADEL  
GARE





ESTABLES ET  
TINTIN SUR LA  
LUNE

ESTABLES ET  
LES ANNÉES  
DISCO



PLAGNES ET  
SES TAMBOURS

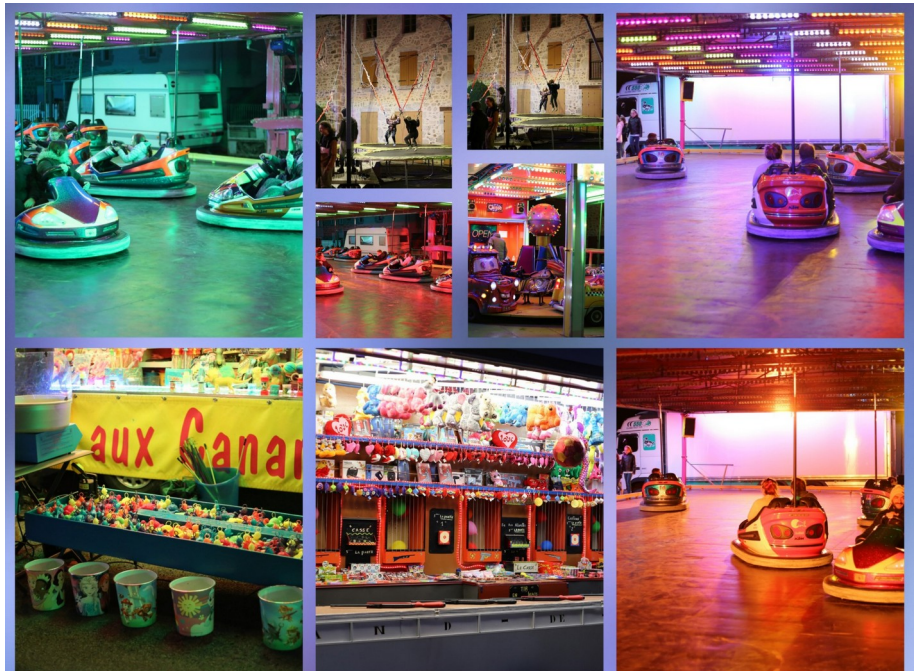


MORTESSAGNE  
ET SON ÉLÈVE  
DUCOBU



FÉLINES ET SES  
FERIAS

LES MANÈGES



# LE TÉLÉTHON 2024



Samedi 2 novembre 2024, sous un soleil agréable, le Téléthon organisé par le Comité d'animation, a rassemblé 49 Quad et Buggy, 49 marcheurs et servi 250 repas.

A l'occasion du Téléthon, le Comité d'animation a organisé une rando quad et buggy de 94 kms environ et un départ à 13h15. Puis une marche de nuit d'environ 8 kms a démarré à 17 heures.

Pendant ce temps, la préparation de la soupe aux choux s'est mise en marche avec corvée de patates, mise en place des tables, la cuisson des choux et saucisses. Le tout dans la joie et la bonne humeur avec un temps agréable et ensoleillé. Tous les bénéfices ont été intégralement versés au Téléthon (3 419,31 €).

# Téléthon



Préparation  
du repas  
"La soupe  
aux choux"



# **AGENDA DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES EN 2025 PAR LE COMITÉ D'ANIMATION**

**Prochaine réunion  
le 10 Janvier à 20 h**

**Bal des jeunes : 01 mars**

**Repas des bénévoles : 27 avril**

**Réunion des bénévoles : 27 juin**

**Fête d'été : 20 juillet**

**Fête patronale : 20 et 21 septembre**

**Téléthon : 08 novembre**

**Assemblée générale : 13 décembre**

# Repas des classards

Mais que veut dire « classard » ?

Ce sont toutes les personnes nées la même année ou au cours d'une année dont le dernier chiffre est identique, et partageant ainsi un lien de conscription ou d'âge avec ses semblables. Cette fois, les années se terminant par 4 et par 9 furent à l'honneur.

Un repas a eu lieu le dimanche 24 novembre 2024 à l'heure de midi au restaurant « L'Authentique » à Sembadel-Gare. Au repas, il a été servi aux conscrits et conjoints :

**Kir et ses feuilletés**

**Terrine de saumon à la mousse d'asperges**

**Paleron de bœuf sauce forestière**

**Gratin dauphinois et ses légumes**

**Plateau de fromage ou fromage blanc à la crème**

**Omelette Norvégienne**

**Vin et café compris**

Durant cette journée, placée sous le signe des retrouvailles, l'idée était de rassembler toutes les personnes natives et habitantes de Félines, en leur proposant de partager un moment convivial et de se remémorer ainsi l'histoire de leur village. Une quarantaine de convives étaient présents. Chaque village était représenté et les histoires longuement décrites.

Tout s'est déroulé dans une très bonne ambiance de camaraderie et de retrouvailles pour se terminer sur la piste de danse.



Photos prises par Denis RICHARD

Lydie la plus jeune  
Maurice le moins jeune



# Concours de tarot

De septembre à fin juin, tous les mercredis, de 14 à 18 heures, et tous les jeudis, de 20 heures à minuit, les joueurs de tarot se retrouvent, même pendant les vacances scolaires, dans la salle des associations de la commune.

Le 18 décembre, un concours fut organisé.



Le Président de l'association Bernard DUROURE

et son ami Pierre Gibert ont accueilli les joueurs.



Inscriptions et recommandations de dernière minute (Gâteaux et boissons à dispositions des joueurs)



Jouer au tarot, c'est pour s'amuser, pour se distraire, pour aiguïser son style de jeu ou répondre à un besoin de compétition.



Échauffement des joueurs avant le début du concours



## Notre Patrimoine « le patois »

Autrefois le patois était la langue de référence dans biens des contrées françaises. La langue d'Oïl et la langue d'Oc en sont les deux grandes ambassadrices.

Un grand nombre de variantes tels que les dialectes, sous dialectes, parlers, intonations, prononciations sont apparues évoluant selon les différents secteurs géographiques, ce qui en fait la richesse de son histoire et sa grande diversité.

L'accent et l'intonation sont les causes de mutations, les quelques déménagements faisaient amener avec les meubles leurs « parlés » mais parfois ces nouveaux arrivés devaient s'adapter à une nouvelle forme de patois, inconsciemment les deux se mélangeaient et les mots pouvaient changer. Chacun cherchant à se comprendre.

Lorsque les familles italiennes ou portugaises arrivèrent en Velay, le patois a pu réunir les pays, la langue d'Oc étant un dialecte latin.

L'intégration en fut faciliter. De même durant la guerre de 14/18 bien des soldats de régions différentes se comprirent en s'exprimant dans leurs patois respectifs. Une certaine évolution a mis à mal cette langue, vulgarisée puis interdite dans les écoles vers 1940.

Déjà, à la Révolution Française, le patois était « un langage rustique, grossier, pratiqué par le bas peuple » ainsi le mentionne le dictionnaire de l'Académie Française de l'époque.

Le fait d'avoir banni cette langue, l'a fait doucement mais certainement disparaître. Les grands-parents, les parents le parlaient, mais les enfants scolarisés ne l'entendaient plus qu'à la maison entre les familiers et pour s'adresser aux vaches, qui elles, sans parler la comprenaient ! Il a été certainement difficile pour les écoliers de devoir laisser le patois de côté ou le garder pour la maison, un peu comme quelque chose qu'il faut cacher.

Les instituteurs n'étaient pas tendres quand un élève laisser échapper un mot patoisant.

Au fil du temps, le patois « rustique » s'est perdu, mais les écoles, des dictionnaires, des articles, des groupes de théâtres et les folkloristes deviennent les fervents protecteurs de la notoriété des différents dialectes.

Une fois inscrit sur les livres, l'oubli sera plus difficile pour délimiter les frontières pour cette langue qui a traversé les siècles et a su s'adapter aux changements sans devenir une langue morte.

# La crèche de Noël

Georges Perru est membre du Félibrige, de la Confédération des groupes folkloriques français, ainsi que des arts et traditions populaires de la Haute-Loire. Il a installé la crèche de Noël dans l'église de Félines. Vous pouvez venir la contempler tous les jours de 14 heures à 17 heures jusqu'au 20 janvier 2025.



**Georges PERRU**  
Commission municipale du Patrimoine



# Petites brioches de Noël

## Ingrédients pour 5 ou 6 petites brioches de Noël

- 8 g de levure de boulangerie sèche
- 12 cl de lait tiède
- 10 g + 30 g de sucre en poudre
- 350 g de farine (j'ai pris de la T45)
- 100 g de beurre mou
- 2 jaunes d'œuf
- 2 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger

## Décoration

- Lait
- Sucre glace
- Perles en sucre or et blanc

\* Commencez par réhydrater la levure de boulanger. Placez le lait, 10 g de sucre et la levure dans un petit bol. Mélangez et laissez reposer 10 minutes.

\* Placez la farine, 20 g de sucre et le sel dans la cuve de votre robot. Mélangez.

\* Formez un puits et versez-y les jaunes d'œuf, l'eau de fleur d'oranger et le mélange lait, levure et sucre. Pétrissez avec le crochet du robot.

\* Après 5 minutes, commencez à ajouter le beurre petit à petit. Pétrissez encore 5 minutes. La pâte doit se détacher facilement des parois de la cuve du robot.

\* Couvrez la cuve d'un linge propre et laissez pousser 1h30 environ, près d'un radiateur (attention, il ne faut pas dépasser les 29°C sinon catastrophe, le beurre fond !).

\* Elle doit doubler de volume. Sortez la pâte à brioche de la cuve et dégazez (appuyez dessus avec les mains pour faire sortir le gaz).

\* Coupez la pâte en 2 et étalez-la sur un plan de travail fariné. Détaillez des disques avec un emporte-pièce de 5 cm de diamètre environ. Faites se chevaucher 3 ronds de pâte et roulez-les ensemble. Coupez alors le rouleau au milieu. Vous obtenez deux fleurs.

\* Renouvelez l'opération jusqu'à épuisement de la pâte. Regroupez les "fleurs" par 7 et placez-les dans des moules à tartelette beurrés et farinés.

\* Laissez reposer 15 minutes à l'air libre.

\* Préchauffez le four à 180°C.

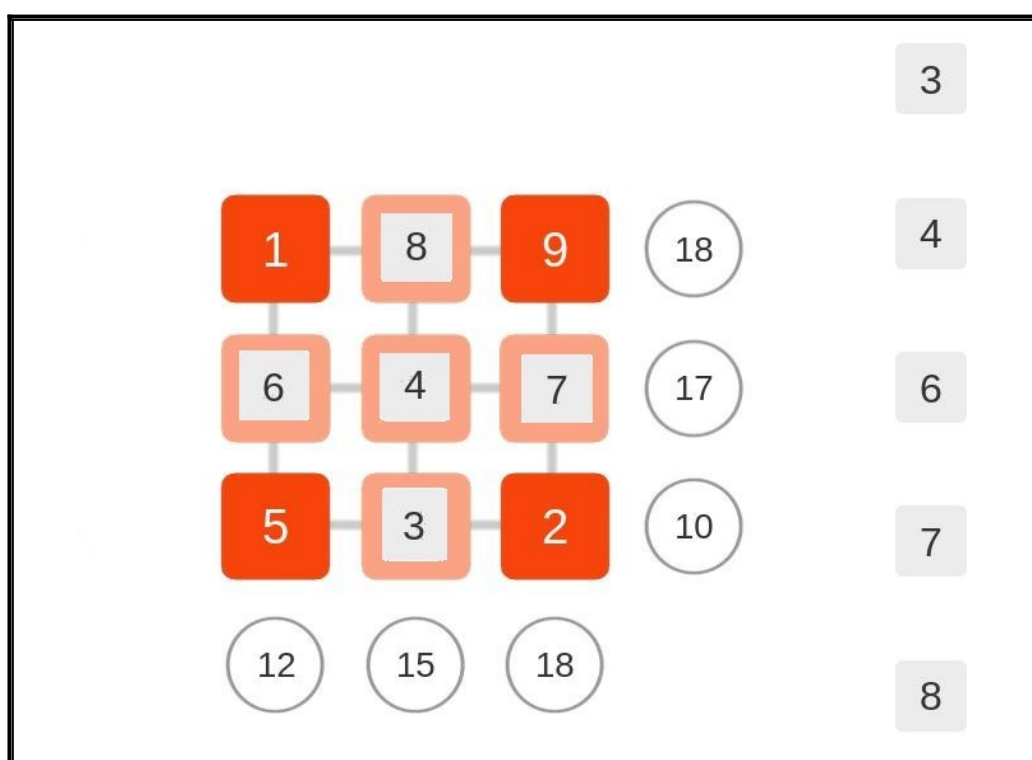
\* Badigeonnez les brioches de lait avec un pinceau alimentaire. Enfournez 20 minutes.

\* Laissez refroidir sur une grille. Puis saupoudrez les brioches de sucre glace et décorez avec des perles en sucre pour leur donner un air de fête.



# Page de jeux : Réponses du bulletin de juillet 2024

Nom d'une fleur ou d'une idée	* La pensée
Qui a signé Gargantua de l'anagramme de ses nom et prénom Alcofribas Nasier ?	* François Rabelais
Complétez ce proverbes : « L'enfer est pavé de bonnes ..... »	* intentions
Fascination pour sa propre personne	* Narcissisme
Instrument de musique auvergnat ?	* La cabrette
Homme politique né à Chamalières qui portait des bretelles et des lunettes rondes ?	* Michel CHARASSE
Quelle est la capitale de la lentille verte ?	* Le Puy en Velay
Quel objet en ivoire peut-on découvrir à la Chaise Dieu ?	* Le Christ
Qu'est-ce qu'un discours embrouillé et confus	* Galimatias
Menées secrètes, plus ou moins déloyales	* Machinations



# Page de jeux



- Bûcheron
- Fermier
- Jachère
- Orge
- Ruche
- Charrue
- Foin
- Labourer
- Pâturage
- Semence
- Cheptel
- Maraîcher
- Porcherie
- Terre
- Étable
- Irrigation
- Moisson
- Récolte
- Vacher

Recherchez les mots dans la grille, horizontalement, verticalement, en diagonale.

Additionnez, multipliez

Réponses dans le prochain numéro



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



*Philippe MEYZONET*

*Delphine MISSONNIER*

*Stéphane DARLE*

*Benoît DELABARRE*

*Véronique PIERRET*

<b>Comité de rédaction et conception</b>	<b>Commission communication, tourisme et sports</b>
<b>Photos</b>	<b>Commission communication, tourisme et sports</b>
<b>Mise en page</b>	<b>Véronique PIERRET</b>
<b>Impression</b>	<b>FORM'ACTUEL</b>
<b>Tirages</b>	<b>210 exemplaires</b>

